

ELISA - ÉCOLE D'INGÉNIERIE DES SCIENCES AÉROSPATIALES

TAXE D'APPRENTISSAGE 2011/2012



ELISA
ÉCOLE D'INGÉNIERIE DES SCIENCES AÉROSPATIALES



NOTRE MISSION

ELISA – EcoLe d’Ingénierie des Sciences Aérospatiales – une formation en 5 ans qui a pour objectif de former des ingénieurs pluridisciplinaires maîtrisant les domaines scientifiques et technologiques nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la maintenance des systèmes aéronautiques et spatiaux (mécanique, aérodynamique, propulsion, automatique, électronique, informatique, sûreté de fonctionnement).

L'accent est mis sur le développement de la multi-compétence et la capacité d'adaptation aux évolutions technologiques qui sont les qualités attendues d'un ingénieur système.

La formation embrasse en particulier des techniques au fort potentiel d'innovation qui contribueront à assurer le développement d'une aviation et des systèmes associés plus efficaces et plus éco responsables.

La pédagogie est résolument innovante avec un cursus combinant de manière équilibrée la formation encadrée (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, expérimentation, bureaux d'études d'approfondissement) et l'utilisation des moyens modernes de capitalisation et de diffusion du savoir.

ELISA ET L'INDUSTRIE

ELISA développe des parcours de formation adaptés aux besoins et enjeux de l'industrie pour soutenir une véritable démarche de progrès dans un contexte mondialisé.

L'école a pour vocation de répondre à la demande d'ingénieurs techniques de l'industrie aéronautique et spatiale européenne. Mais également dans des secteurs d'activités variés, tel que les transports terrestres et maritimes, l'informatique, les télécommunications, l'énergie, la mécanique, les systèmes embarqués, les services, le conseil...

LES STAGES

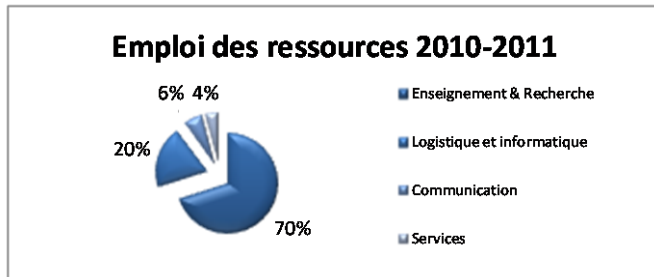
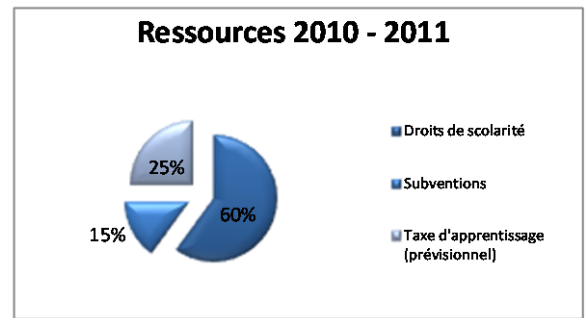
Des stages en entreprises sont obligatoires pour les étudiants afin de leur permettre d'appréhender de manière concrète les exigences et les réalités du monde du travail, les enjeux stratégiques de l'industrie et les besoins des entreprises. **Sur l'ensemble du cursus, 12 mois minimum sont dédiés à la formation en entreprise.**



VISITE DE LA SNECMA VERNON

PROJETS RÉALISÉS ET/OU EN COURS DE RÉALISATION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2011/2012

- Laboratoire en mécanique des fluides
- Laboratoire de mécatronique
- 2 Laboratoires informatiques
- Laboratoire de simulation de vol



PROJETS POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2011/2012

- ▶ Laboratoire de Mécanique générale
- ▶ Laboratoire de Physique générale
- ▶ Soufflerie : conception et réalisation
- ▶ Banc d'essai de turboréacteurs

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

QU'EST CE QUE C'EST ?

Créée en 1925, la taxe d'apprentissage a pour objet de faire participer les employeurs au financement des organismes de formation et assurer le développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage. Elle est obligatoire et est fixée à 0,5% de la masse salariale brute.

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont les entreprises ont la libre affectation.

A QUOI SERT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe d'apprentissage représente un enjeu important pour ELISA.

En affectant votre taxe d'apprentissage à ELISA, vous apporterez votre contribution à la montée en puissance de cette jeune école : développement de laboratoires de recherche, investissement en matériels et logiciels pédagogiques, amélioration continue de la qualité des enseignements et du niveau de formation initiale de vos futurs ingénieurs.

POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour accompagner la stratégie de développement d'ELISA
- Pour investir dans la formation de vos futurs collaborateurs : diplômés et stagiaires.
- Pour être un acteur privilégié de l'enseignement supérieur, invitations aux différents événements qui ponctuent la vie de l'école, aux conférences et tables rondes.
- **POUR DÉVELOPPER DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC ELISA : PARTENARIATS, MÉCÉNAT, SPONSORING DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES.**

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 5 ÉTAPES

1. L'organisme collecteur

Le versement s'effectue par l'intermédiaire de votre Organisme gestionnaire support et Collecteur de la Taxe d'Apprentissage agréé (OCTA).

Merci de toujours indiquer votre choix d'attribution du versement de la taxe d'apprentissage (Nom et références de l'école bénéficiaire).

2. Nos habilitations

ELISA – EcoLe d'Ingénierie des Sciences Aérospatiales
99 rue Grande – BP 314
27103 Val de Reuil Cedex

N° SIRET 512 837 303 000 19
Code UAI : 0271845J

Catégorie C et par cumul **Catégorie B**

3. Choisissez votre règle de cumul

Pour aider ELISA au maximum, cumulez les **catégories C et B**.

4. Affectez votre taxe d'apprentissage

Il est impératif d'**indiquer le nom et les coordonnées d'ELISA** ainsi que **le montant** que vous nous affectez sur le bordereau de versement pour que votre taxe nous soit versée.

Le cas échéant, il est laissé au souhait de l'OCTA le choix, sans rapport avec vos souhaits.

5. Informez-nous !

Pour nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous renvoyer le plus tôt possible le bordereau de versement de la taxe ci-joint.

Contact Taxe d'apprentissage :

Barbara Duboc - Communication
b.duboc@elisa-aerospace.fr

ELISA
99 rue Grande – BP 314
27103 Val de Reuil
Tél 02 76 46 10 00
Code UAI : 0271845J
www.elisa-aerospace.fr

